

# A D R E S S E

DES ROYALISTES TOULOUSAINS ,

*A Son Altesse Royale Monseigneur le Duc  
d'ANGOULÊME.*

---

**M**ONSEIGNEUR,

TANDIS que nous nous livrons, sans mesure, aux transports de joie qu'excite la présence de Votre Altesse Royale dans nos murs; tandis que nos temples, nos places publiques et nos maisons retentissent de nos cantiques d'action de grâces et de nos chants d'alégresse, pourquoi faut-il que ceux de nos concitoyens que vous honorez de votre confiance, viennent troubler nos fêtes et empoisonner nos plus beaux jours! Oui, Prince, malgré le secret dont vous cherchez à envelopper vos plus belles actions, nous savons que vous avez arrêté les phalanges espagnoles qui brûlaient d'impatience de venir envahir et ravager nos belles contrées; et se venger ainsi des horreurs dont quelques français se sont rendus coupables envers eux. Les toulousains et tous les habitans des villes et des bourgs que vous venez de traverser, en saluant Votre Altesse Royale, ont salué leur



sauveur et leur père. A ce bienfait qui nous est commun avec tous les peuples du Midi, vous ajoutez une faveur qui met le comble à notre reconnaissance. Au milieu de tant de villes qui vous réclamaient à tant de titres, vous fixez Toulouse, que vous appelez *la vôtre*, pour être le centre de votre gouvernement. O heureuse Cité! grave sur tes murs et sur tes édifices publics, en caractères ineffaçables, le jour où tes portes, naguère barricadées par la tyrannie, se sont ouvertes pour introduire dans ton sein l'Héritier présomptif du Trône des BOURBONS. Braves toulousains, l'ange de la paix est au milieu de vous; il vient cicatriser vos plaies et combler tous vos vœux. Armé d'une juste sévérité, compagne inséparable de la tendresse et de l'amour, il vient punir les coupables, et relever l'innocence opprimée et la vertu persécutée. Sur le frontispice de son Palais sont gravés ces mots : *Ici nul accès au traître et au parjure.....* Qu'ai-je dit! la trahison et le parjure ont franchi la barrière.... des magistrats, des administrateurs, des professeurs, des fonctionnaires de toutes les classes ont osé profaner la demeure du Prince le plus accompli... Arrêtez, téméraires, et rougissez s'il vous reste encore quelque pudeur. Le peuple qui veille à la garde du Prince, vous défend de pénétrer jusqu'à lui, et vous avertit, par

ses cris d'indignation , que votre règne est fini , et que vous devez partager le sort de tant de malheureux qui vous reprochent à juste titre, les châtimens que vous avez attirés sur leurs têtes.

Mais ô honte ! ô dépravation de notre siècle ! ces hommes , répoussés par l'opinion publique , osent encore , pour la seconde fois , s'inscrire sur la liste des citoyens fidèles à la patrie et au Roi. Armés , pour ainsi dire , du registre dépositaire de leur serment et de leur adhésion au tyran , qui avait juré la perte de la France , ils s'avancent , et semblent nous dire qu'eux seuls méritent des faveurs et des récompenses. A les entendre , notre patrie doit s'énorgueillir de leurs talens , de leurs vertus , de leurs services et de leur civisme , et ils oublient qu'ils ont favorisé et préconisé le plus horrible attentat , en jurant fidélité à celui qui avait proscrit à jamais votre illustre Famille , l'objet de nos plus chères affections.... Les ingrats ! il n'y a que quelques jours qu'ils avaient obtenu un pardon qui devait exciter le plus sincère repentir ; mais , enfans de la trahison , ils se sont armés contre leur bienfaiteur et leur père ; que dis-je ! au moment où prosternés aux pieds de Votre Altesse Royale , ils sollicitent ses faveurs , ils méditent encore l'infâme projet

de trahir leur Roi et de favoriser le retour du tyran , si jamais il tentait de reparâître.

Des administrations et des tribunaux composés de citoyens fidèles , et de traitres offrent une monstruosité qui ne peut que révolter votre Altesse Royale , exciter l'indignation publique et blesser la délicatesse des amis du Roi , étonnés de s'asseoir à côté de ses plus cruels ennemis.

De tels hommes ne peuvent plus offrir au Roi aucune garantie de leurs sentimens. Les toulousains ne sauraient se faire à l'idée que leurs personnes et leurs fortunes vont dépendre, sous un Roi juste , du caprice des traitres et des parjures. Oui, Prince, nous le savons, vous ne voulez entourer le Trône de France , qui est devenu l'asile de toutes les vertus , que de citoyens purs , qui soient prêts à tout sacrifier pour en soutenir la dignité et le rendre inaccessible à ses ennemis. Vous ne voulez offrir au Roi que des magistrats et des fonctionnaires dignes de l'estime publique , et dont nous n'ayons pas à rougir.

C'est dans cette douce confiance que nous osons vous dire qu'on trompe Votre Altesse Royale dans le choix des juges qui doivent composer nos tribunaux et des citoyens qui sont appelés à des fonctions publiques. Rendez-nous , Prince , ces magistrats et ces administrateurs , dont la constance héroïque fait notre

gloire, et que tous les autres, sans distinction de talens, de fortune ou de naissance, soient remplacés par des hommes que leurs vertus, leurs talens et leur conduite politique, rendent dignes de la confiance du Monarque et de l'estime de leurs concitoyens.

Daigne, Votre Altesse Royale, écouter la voix de ses bons toulousains ! daigne-t-elle aussi la faire parvenir jusqu'aux pieds du Trône ! En demandant au Roi qu'il repousse les traîtres et les parjures, nous demandons que son Trône s'affermisse, et que ses illustres descendans l'occupent au milieu des bénédictions d'un peuple reconnaissant et désabusé de ses funestes erreurs.

*Suivent plusieurs milliers de signatures.*

M. Calmes	Dubry
Substant	Soliman
M.M.	Canbare
Monard-de-Lapouge	Londos
Le Moys	Tassinier
Chastet	Baside
Soret	Pinel-Trullier
Cavaille	De Campou
Greffier en chef	D'Aiguavives
M. Capes	Combes-de-Campon
	Rabaly
	Fajdel
	Ambrose
	Bastoul (Baron)
	Baron
	Lanc-dère

**NOMS** des Juges de la Cour et du Tribunal Civil, qui ont juré fidélité à Buonaparte, au mépris du serment qu'ils avaient fait à LOUIS XVIII.

~~~~~  
**COUR ROYALE.**

*Premier Président.*

M. Desazars.

*Président.*

M. Loubers.

*Conseillers.*

MM.

Dupuy.

Monssinat.

Solomiac.

Caubere.

Londios.

Tissinier.

Bastide.

Pinel-Truilhar.

De Cambon.

D'Aiguesvives.

Combettes-de-Caumon.

Rabaly.

Faydel.

*Auditeurs.*

Basthoul (*Bruno.*)

Darbou.

Faure-Dère.

Boyer.

Pagan.

Fabre.

**PARQUET.**

*Procureur-Général.*

M. Corbière.

*Avocat-général.*

M. Bastoulh (*Hyac.*)

*Second Avocat-général.*

M. Calmés.

*Substituts,*

MM.

Montané-de-Laroque.

De Moly.

Chalret.

Serres.

Cavaillé.

*Greffier en chef.*

M. Cabos.

TRIBUNAL CIVIL.

*Président.*

M. Martin-Bergnac.

*Vice-Président.*

M. Carrière.

*Juges.*

MM.

Ortric.

Durotix.

Perpessac.

Legendre.

Ruotte.

Bellecour.

Boubée.

*Suppléans.*

M. Faure.

M. Viguié.

PARQUET.

*Procureur du Roi.*

M. Miegerville.

*Substituts.*

M. Grimal.

M. Lartigue.

*Greffier en chef.*

M. Sempé.

JUGES DE PAIX.

M. Cassagne.

M. Lafiteau.

M. Dubois.

M. Caissel.

TRIBUNAL CIVIL

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| M. Fauré.         | M. Martin-Bergues. |
| M. Vignat.        | M. J. P. P. P.     |
| <b>PARQUET.</b>   | M. Gagnier.        |
| Procureur du Roi. | M. J. J.           |
| M. Migeville.     | M. M.              |
| Substituts.       | M. G. G.           |
| M. Guinot.        | M. G. G.           |
| M. Fariguet.      | M. G. G.           |
| Greffier en chef. | M. G. G.           |
| M. Sempé.         | M. G. G.           |

JUGES DE PAIX

|            |          |
|------------|----------|
| M. Dubois. | M. L. L. |
| M. Caron.  | M. L. L. |

